



Organisme reconnu par la Ville de Québec

RAPPORT ANNUEL 2022



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Mot du président..... | 2 |
| Mission de l'organisme | 3 |
| Conseil d'administration 2022..... | 3 |
| Équipe de travail 2022..... | 3 |
| Liens avec la Ville de Québec..... | 4 |
| Partenaires de l'organisme | 7 |
| Activités de l'organisme | 11 |
| Sports et loisirs | 11 |
| Sessions d'activités | 11 |
| Activités et cours offerts | 12 |
| Statistiques des activités | 14 |
| Information et Promotion | 15 |
| Commentaires sur la programmation | 15 |
| AUTRES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA CORPORATION | 16 |
| Activité de l'Halloween | 16 |
| Activité de Pâques | 16 |
| Activité du temps des fêtes | 16 |
| Programme Vacances-Été 2022 | 16 |
| Programme régulier | 16 |
| Semaine supplémentaire | 21 |
| Autres activités organisées par la corporation | 21 |
| Rencontre du Nord | 21 |
| Relâche | 21 |
| Place éphémère rue Racine | 21 |
| DYNAMISATION DE LA RUE RACINE | 22 |
| Mascarade de l'Halloween | 24 |
| Reconnaissance des employés | 25 |
| Entretien | 25 |
| Entretien extérieur des parcs | 26 |
| Entretien des patinoires et des sentiers de ski de fond | 27 |
| Entretien sanitaire des bâtiments | 28 |
| Surveillance | 29 |
| Finances et Comptabilité | 30 |
| Enjeux et Recommandations | 32 |
| Conclusion | 34 |

MOT DU PRÉSIDENT

En tant que nouveau président du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel de notre corporation.

L'année 2022 a été marquée par différents défis organisationnels tant pour le conseil d'administration que pour l'organisation elle-même. Je fais référence ici aux départs de notre présidente et du directeur général. Je tiens d'abord à saluer l'implication d'Élise Robitaille qui a œuvré durant près de neuf années au sein de la corporation, dont six à la présidence. J'ai l'honneur et la chance de bénéficier de son merveilleux héritage et, avec l'aide des membres du conseil, j'ai la volonté de le maintenir. Le départ à la retraite de Jean-Guy Levesque, le D.G. de la corporation depuis neuf ans, a également représenté un grand défi. Ce dernier a assuré une excellente transition avec son successeur. De plus, il pourra continuer à assurer une passation du savoir de l'organisation en rejoignant le conseil d'administration. Je souhaite la bienvenue à notre nouveau directeur général ; Mario Bédard. Il pourra compter sur un c.a. engagé pour le soutenir dans ses fonctions.

Malgré tous ces changements, l'année 2022 s'est terminée avec plusieurs succès et je suis fier de dire merci à l'équipe d'employés qui sont les principaux responsables de ces succès. Il est important de prendre le temps de souligner leur travail qui n'est pas souvent visible aux yeux de tous, mais combien important. Nous finissons l'année avec un nombre élevé de participants à nos activités, ce qui démontre que le travail que nous effectuons pour nous démarquer fait son chemin.

Je remercie également les membres de notre conseil d'administration qui m'ont accordé leur soutien. Je salue l'arrivée de nouveaux membres qui se sont joints à notre petite équipe avec détermination.

La hausse des coûts à plusieurs niveaux a affecté la corporation en 2022. Malgré cela, l'organisation a démontré la qualité de sa gouvernance en conservant une bonne santé financière.

Pour terminer, je veux encore une fois remercier nos clients pour leur confiance. C'est grâce à eux que l'organisme peut se démarquer dans les arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières.



Hugues Tremblay

Président du conseil d'administration

MISSION DE L'ORGANISME

Sports-Loisirs L'Ormière (SLO) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de regrouper les personnes intéressées à promouvoir une saine organisation des loisirs pour la population de la Ville de Québec provenant principalement des arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières. Créée en avril 1975, la corporation célèbre ainsi en 2022 ses 47 ans d'existence.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Les membres du conseil d'administration de Sports-Loisirs L'Ormière sont des citoyens bénévoles qui ont à cœur d'offrir des activités diversifiées à leurs concitoyens. En date du 31 décembre 2022, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

- | | |
|---|-----------------|
| • M. Hugues Tremblay | Président |
| • M ^{me} Karine Ledoux | Secrétaire |
| • M ^{me} Vicky Gagné-Roseberry | Trésorière |
| • M ^{me} Marie-Michèle Roux | Administratrice |
| • M. Jean-Guy Levesque | Administrateur |

ÉQUIPE DE TRAVAIL 2022

Le personnel régulier qui compose l'équipe de travail a encore une fois subi quelques modifications. Mario Bédard a pris la relève de Jean-Guy Levesque à la direction générale.

Embauché en 2019, Jean Bédard a de nouveau effectué l'entretien des parcs. Avec nous depuis plusieurs années, Hugues Tardif qui avait la charge de l'entretien des sentiers de ski de fond du parc Chauveau, a pris sa retraite. Il a été remplacé par Pierre Renaud qui a déjà fait le traçage des pistes avant l'arrivée de Monsieur Tardif. L'entretien et le déneigement des patinoires et des chemins d'accès ont été confiés également à Pierre Renaud.

Chaque année, les tâches saisonnières confiées par la Ville de Québec font grandement fluctuer l'ensemble de nos ressources humaines. Au cours du printemps 2022, en prévision du Programme Vacances-Été (PVE) qui a débuté le 30 juin, nous avons embauché 134 personnes pour effectuer le travail d'animation et de supervision des 886 enfants de 5 à 12 ans inscrits pour l'été complet, en plus des 18 adolescents du Programme Ados. Quant aux activités culturelles et sportives inscrites à notre programmation, elles ont dû être reportées à la mi-février et les cours aquatiques au début mars puisque c'est à ce moment que les mesures sanitaires se sont vraiment assouplies. La session Automne a vu le retour de notre offre habituelle de cours. Pour ce faire, nous avons conclu des contrats de travail avec 20 professeurs et formateurs, auxquels se sont joints 30 moniteurs pour les activités aquatiques. La surveillance des parcs et des patinoires a été confiée aux 26 employés à temps partiel.

Ainsi, au 31 décembre 2022, le personnel régulier de l'organisme était réparti comme suit :

- M. Mario Bédard Directeur général
- M^{me} Danielle Falardeau Technicienne comptable
- M^{me} Marie-Pier Gonthier Coordonnatrice à la programmation
- M^{me} Françoise Paradis Coordonnatrice PVE et activités diverses
- M. Steve Charest Coordonnateur du programme aquatique
- M. Justin Massé-Boulianne Responsable des équipements
- M. Jean-Baptiste Kaszap Préposé à l'entretien ménager
- M^{me} Jade Leblanc Préposée au service à la clientèle
- M^{me} Émilie Bois-Lapointe Préposée au service à la clientèle

LIENS AVEC LA VILLE DE QUÉBEC

Organisme partenaire de la Ville de Québec, Sports-Loisirs L'Ormière a maintenu des relations constantes avec ses intervenants dans un ensemble de dossiers. La pandémie a encore une fois bousculé le début de l'année 2022. La Ville nous contactait régulièrement à la suite des modifications aux mesures sanitaires du gouvernement. Nous nous ajustons au fur et à mesure pour reprendre les activités plus normalement à la fin de février.

Entente entretien spécialisé et surveillance 2022-2023. Nous avons reçu, le 7 janvier 2022, les données concernant l'entente entre la Ville et la SLO, une version corrigée nous est parvenue le 23 février. Nous avons constaté une coupure importante dans les revenus de déneigement. Ayant contesté l'offre, la Ville a fait parvenir une troisième version le 24 février, puis une quatrième le même jour, laquelle correspondait enfin à nos discussions. Nous avons accepté cette entente le 1^{er} mars. Finalement, l'entente 2022-2023 totalise 77 501,06 \$ comparativement à 84 638,18 \$ en 2021-2022. La différence provient principalement du montant accordé pour l'entretien estival (31 986,39 \$ contre 39 866,82 \$). L'entretien hivernal est en hausse (45 514,68 \$ contre 44 771,36 \$), laquelle provient surtout d'une augmentation accordée à l'entretien des pistes de ski de fond. Le déneigement sera à surveiller encore une fois l'hiver prochain puisque l'entente accordée par la Ville couvre à peine nos frais.

Entretien sanitaire. C'est le 16 mai dernier que nous avons reçu la version finale de l'entente à faire signer et parapher par notre présidente. Nous avons constaté une baisse de la somme accordée pour ce contrat qui a débuté le 1^{er} octobre 2021. Nous avons immédiatement communiqué avec notre répondant à la ville. Ce dernier a répondu que, parce que l'approbation de la nouvelle entente avait des délais importants, les loisirs auraient dû payer ce qu'ils pouvaient via le contrat transitoire pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021 pour un total de 13 311,72 \$, à la suite de la réception de notre facture. Ladite somme devait être soustraite des 90 209,91 \$ de l'entente initiale, le tout résultant aux 76 898,19 \$ mentionnés dans la nouvelle entente contestée.

N'ayant pas été informés de la demande de la Ville de facturer les mois d'octobre à décembre 2021, nous n'avions rien soumis. Cette situation a été très rapidement corrigée le 24 mai par l'envoi de trois factures de 5 101,71 \$, taxes comprises (4 437,24 \$ avant taxes), montant provenant de l'entente transitoire. L'entente signée par la présidente a été retournée en version numérisée le 30 mai. Le 6 juin, nous recevions un paiement de 10 203,44 \$ pour les deux premiers mois.

Entretien des parcs. Pour ce qui est de l'entretien des parcs, des installations récréatives et des sentiers de ski de fond du parc Chauveau, la Ville a consenti une augmentation satisfaisante.

Sentiers de ski de fond. Comme c'est le cas chaque automne, des travaux de nettoyage des sentiers de ski de fond du parc Chauveau pour l'hiver 2022-2023 doivent être faits. Notre responsable des dernières années de la préparation automnale et de l'entretien des sentiers, Hugues Tardif, est venu faire une tournée des lieux en compagnie de Pierre Renaud qui prendra la relève. Le responsable de l'entretien et de la surveillance ainsi que le directeur général se sont joints à eux pour cette tournée. La ville s'est chargée du nettoyage des sentiers via les chantiers urbains.

Surveillance. L'entente 2022-2023 a conservé les bases de calculs de l'année précédente, malgré les demandes des organismes de majorer le taux horaire accordé pour chaque heure de surveillance. Une nouveauté : la Ville a accordé les 10 % de frais de gestion en fonction des heures prévues à l'entente, et non des heures réelles facturées, lesquelles sont influencées par la température.

Programme Vacances-Été. Une rencontre au sujet des camps de jour est survenue le 31 mai 2022. La Ville nous a de nouveau parlé des ratios à respecter en fonction de l'âge des enfants, tout en étant consciente de nos difficultés à recruter des moniteurs. La rencontre s'est poursuivie en discutant du transport du matériel des camps avant leur ouverture, des bris qui surviennent dans les écoles, de la sécurité routière, de l'intégration, de l'entente avec la Ville et de la reddition de compte. L'entente spécifique à la SLO a été signée le 27 mai par notre présidente, livrée à la Ville le 30 mai et retournée à la SLO par la Ville le 9 juin 2022.

Pour ce qui est de l'entente entre la SLO et la Ville, nous en avons reçu la version finale le 26 mai dernier. La présidente a signé le document, comme autorisée par le conseil d'administration, et en a paraphé toutes les pages. L'entente, version papier, a été remise à la Ville, via le bureau d'arrondissement des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, le 30 mai dernier par le directeur.

Cadre de soutien aux organismes reconnus. Le 23 juin et le 24 novembre 2021, la Ville présentait à l'ensemble des organismes reconnus son cadre de soutien. On y apprenait que de nouvelles mesures de soutien toucheraient les organismes, dont une aide financière d'au plus 10 000 \$ pour les dépenses de fonctionnement. Ce programme entré en vigueur en janvier 2022 offre aussi le soutien à la gestion du risque (assurances), à la promotion, aux

bénévoles, à la prestation de services aux citoyens et aux projets et initiatives. Nous avons donc déposé une demande d'aide financière de soutien au fonctionnement en début d'année. Nous avons reçu une réponse positive à l'automne. La corporation a reçu la somme de 10 000 \$. Cette somme sera reconduite pour les deux prochaines années.

PROGRAMME D'ACHAT D'ÉQUIPEMENT SPORTIF MEQ

En réponse à l'invitation de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs qui gère l'octroi des sommes reçues du ministère de l'Éducation du Québec pour son programme de « Population active », Marie-Pier Gonthier, notre coordonnatrice à la programmation, a rempli le formulaire de demande d'achat d'équipements sportifs pour notre programmation et pour nos camps de jour. Soumise le 26 mai, notre demande a été accueillie favorablement alors que le programme nous a accordé la somme de 1 559,00 \$. Les achats de matériel ont été faits en cours d'année.

PARTENAIRES DE L'ORGANISME

La Ville de Québec demeure notre plus grand partenaire. Elle fournit les locaux dont nous avons besoin pour nos activités, et paye pour les services d'entretien des parcs et des patinoires, l'entretien ménager des pavillons adjacents aux parcs de notre territoire et la surveillance que nous effectuons. Nos camps de jour ne pourraient fonctionner sans la contribution indispensable de la Ville. Quant à l'assurance des administrateurs et dirigeants ainsi que l'assurance responsabilité civile, la Ville en défraie une partie.

Nous avons maintenu nos relations avec la communauté, principalement dans le cadre de la place éphémère Racine : Maison de la famille St-Ambroise, Aide à la communauté et services à domicile, Mamie-Lait, Maison des jeunes l'Évasion et Conseils de quartier de Loretteville et des Châtelers. Partenaire fidèle, M. Gérard Deltell, député fédéral de Louis-Saint-Laurent, a contribué à différentes activités de la dynamisation de la rue Racine et nous a visités à la fête d'ouverture. M. Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières, est passé le 14 avril au Centre communautaire Michel-Labadie pour nous remettre son aide financière à l'inscription à nos camps de jour pour les familles défavorisées. Quant à M. Sylvain Lévesque, député de Chauveau, ses contributions à la place éphémère Racine, à la dynamisation de la rue Racine et à la promenade festive ont été très appréciées.

Souhaitant profiter de l'expertise offerte dans le milieu du loisir et du sport, la SLO a adhéré, au fil des années, à quelques organismes, dont le Centre québécois des services aux associations, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs, l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale, l'Alliance québécoise du loisir public et le Regroupement ski de fond et raquette.

NOVO SST. Avec l'aide de NOVO SST, nous avons travaillé les mesures à prendre concernant le nouveau régime intérimaire sur les mécanismes de prévention et de participation des travailleurs. Les mécanismes relatifs à notre type d'entreprise, dont la création d'un comité de santé et sécurité au travail ont été mis en place à la fin 2022. Une première rencontre du comité aura lieu au printemps 2023.

RENCONTRES CIUSSS – LA PIEUVRE, PARLONS LORETTEVILLE, TABLE 0-11 ANS

La SLO est énormément impliquée dans son milieu. Le 13 janvier, les organismes communautaires du secteur se réunissaient via Zoom pour discuter des enjeux pour les enfants de 0-11 ans. Le 26 janvier, les mêmes organismes discutaient via Zoom des enjeux pour le secteur de Loretteville. Il semble que la Ville souhaite faire revivre le centre-ville de cette ancienne municipalité. À la suite de la rencontre du 25 novembre 2021, le 9 février, certains organismes ont échangé via Zoom sur les moyens d'améliorer les conditions de vie des citoyens de La Haute-Saint-Charles, le « Vivre ensemble ». Le 14 avril, le CIUSSS était l'hôte, via visioconférence, de la réunion du comité « *Parlons Loretteville* ». Les représentants des organismes présents ont discuté des enjeux du secteur de Loretteville. Le 26 avril, la SLO était l'hôte à l'édifice Denis-Giguère de « *La Pieuvre* », entité regroupant les organismes du territoire de La Haute-Saint-Charles. Les enjeux de mobilité, de vivre-ensemble et du logement étaient de nouveau à l'ordre du jour. L'arrivée prochaine d'un financement récurrent pourra permettre à *La Pieuvre* de se maintenir et de s'occuper de ces enjeux de façon concrète. Quant à la Table de concertation des enfants 0-11 ans, c'est le 4 mai que quelques-uns de ses membres se sont réunis, à l'édifice Denis-Giguère, rencontre de nouveau présidée par Jean-Sébastien Bédard du CIUSSS.

Table de concertation des 15 corporations. Le 14 décembre 2021, le groupe restreint des DG des corporations de loisir rencontrait les représentants de l'Escabeau pour discuter de la proposition de questionnaire qui a été transmis aux organismes pour l'obtention du financement de base à la mission. Le 3 février, ce sont 14 des 15 DG qui participaient à une rencontre lors de laquelle le représentant de l'Escabeau exposait le contenu du questionnaire de 46 questions. Les corporations ont reçu la version finale du questionnaire le 9 février. Les données récoltées seront traitées en mars pour être présentées aux organismes en avril.

Les directeurs de 11 des 15 corporations de loisir ont discuté le 18 janvier via Zoom des clauses des nouvelles ententes sur l'entretien et la surveillance. La majorité s'est dit insatisfaite du contenu de l'entente, particulièrement de l'entretien des terrains de balle dont personne ne souhaite la charge. Le taux accordé par la Ville pour la surveillance est un autre élément d'insatisfaction.

Pour donner suite aux réponses reçues aux 46 questions élaborées par L'Escabeau, les directeurs des 15 corporations de loisirs étaient conviées, le 8 avril, à une visioconférence visant à nous faire part des résultats du questionnaire. Nous avons pu facilement y constater sur ce rapport l'ampleur de notre implication pour les citoyens de la Ville. Le 22 avril, les directeurs étaient de nouveau présents pour discuter du contenu du rapport et des prochaines étapes avant la présentation à la Ville. Le comité restreint comptant sept directeurs a été reconduit dans ses fonctions pour élaborer la stratégie et l'échéancier. Les membres de ce comité stratégique se sont réunis les 29 avril et 6 mai. D'autres rencontres ont eu lieu tous les vendredis de mai et de juin afin de monter la présentation qui a été tout d'abord offerte aux 15 corporations avant la rencontre avec les élus de la Ville, dont Marie-Pierre Boucher, responsable des loisirs.

À la suite de nos rencontres en petit comité, L'Escabeau a proposé de nous accompagner dans nos démarches auprès de la Ville pour l'obtention dès cette année du financement de base à la mission. Le 20 mai, en présence de 13 directeurs des 15 corporations, nous avons discuté des avantages à poursuivre notre partenariat avec L'Escabeau. La proposition ayant fait l'unanimité, nous avons demandé que les conseils d'administration, par voie de résolution, autorisent le dépôt par l'ensemble des 15 corporations de loisirs

d'un document visant à obtenir de la Ville un financement de base à la mission, de même que de payer à la firme l'Escabeau la somme de 3 600 \$ pour la rédaction du plan de développement et l'argumentaire qui seront présentés à la Ville. Notre conseil d'administration a autorisé ces deux résolutions le 24 mai. Le 3 juin, en comité restreint, nous avons accepté que Paule Laroche de Loisirs du Faubourg et Christine Tremblay de Loisirs Duberger-Les Saules, instigatrices du projet, rencontrent Marie-Pierre Boucher de la Ville pour présenter les grandes lignes de notre demande de financement.

C'est le 19 août que Paule Laroche (Loisirs du Faubourg) et Christine Tremblay (Loisirs Duberger-Les Saules), instigatrices du projet, accompagnées du représentant de l'Escabeau, rencontraient quelques élus, dont Marie-Pierre Boucher, conseillère responsable du dossier des loisirs, pour leur faire connaître la requête d'aide financière. Une demande de 2M\$ récurrents a alors été déposée pour 2023, somme à répartir entre les corporations. Il a été question d'un troisième mandat qui serait confié à l'Escabeau, lequel servirait à la mise en place d'un réseau d'échanges entre les corporations. Quant à la somme dépensée par les corporations et ayant servi à payer pour les mandats confiés à l'Escabeau depuis les débuts de la procédure, la Ville a suggéré de faire appel au Cadre de soutien aux organismes reconnus pour en obtenir le remboursement. Nous sommes toujours en attente d'une décision de la ville pour le financement de base.



ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

SPORTS ET LOISIRS

La pandémie reliée à la COVID-19 a une fois de plus affecté le début de la session hivernale. Toutes les activités culturelles et sportives ont dû être reportées à la mi-février et les cours aquatiques au début mars. La compréhension de chacun des employés, des professeurs et de la clientèle a facilité le passage de ce début d'année incertain.

SESSIONS D'ACTIVITÉS

Généralement, l'organisme offre trois sessions d'activités par année qui coïncident avec les saisons d'hiver, de printemps et d'automne. Quant à la saison estivale, elle est principalement consacrée au bon fonctionnement du camp de jour.

À notre grande surprise, vu le nombre d'inscriptions élevé et les demandes en liste d'attente pour les activités du tour du monde de Karibou, nous avons choisi d'offrir un deuxième avant-midi de cours les dimanches.

Le début de la session Hiver ayant été retardée, cela a joué sur l'offre d'activités de la session Printemps qui a dû être réduite afin de s'adapter à la situation. La majorité des cours culturels et sportifs se sont déroulés sur une période de 4 à 5 semaines contrairement aux 6 à 8 séances qui sont normalement à l'horaire. Pour le secteur aquatique, les cours ont duré seulement 4 semaines comparativement aux 11 semaines habituelles.

Pour une première fois depuis l'arrivée de la COVID-19, la session Automne a pu se dérouler sans aucune contrainte. De nouvelles activités ont été ajoutées à la programmation telles que le yoga doux et adapté 55 ans et plus, un cours d'automassage avec des balles de massage thérapeutique ainsi que des plages horaires de réservation de terrain pour pratiquer le pickleball.

Pour le secteur aquatique, la mise en place du nouveau programme pour les niveaux préscolaire et junior est entrée en vigueur à l'automne. Cela n'a pas eu d'incidence pour les clients. Également, pour les inscriptions de la session Automne un retour aux capacités des groupes avant pandémie a été possible.

ACTIVITÉS ET COURS OFFERTS

Tout au long de l'année, notre secteur aquatique pour qui la Direction de la santé publique a permis la tenue des cours de qualification en vue de devenir sauveteur a offert des formations, dans le respect des mesures sanitaires émises par les autorités.

Les professeurs d'espagnol, de karaté et de Pound ont fait preuve de flexibilité en offrant des sessions virtuelles à l'hiver. Cependant, au printemps, seulement les cours d'espagnol et de Pound étaient disponibles. Pour ces sessions, les autres activités ont été mises sur pause afin de respecter les consignes établies.

Cet automne, une nouvelle professeure de Zumba s'est jointe à nous pour dispenser les activités du jeudi soir. Elle poursuivra d'ailleurs les cours avec SLO pour l'année 2023.

Le 15 septembre, nous avons offert une séance gratuite d'automassage avec balles thérapeutiques afin de faire découvrir cette nouvelle activité à l'horaire pour la session d'automne. Le cours a été offert par notre professeure Véronique entre le 22 septembre et la mi-décembre.

En octobre et en novembre, nous avons mis à l'horaire un cours d'essais de Qi gong avec Christine. Pour une première fois, l'activité a été offerte au centre communautaire Michel-Labadie afin de toucher un secteur différent de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles.

| Activités culturelles | Activités sportives |
|--|--|
| <p>Activités artistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dessin 5 à 7 ans • Dessin 8 à 12 ans • Dessin 10 à 14 ans • Peinture acrylique adultes • Peinture acrylique 7 à 12 ans • Peinture acrylique 11 à 17 ans • Peinture acrylique pour tous | <p>Activités de mise en forme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zumba • Zumba gold • Cardio-muscu • Crossfit • Mise en forme maman-bébé • Pound |
| <p>Activités de mieux-être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Yoga restaurateur • Yoga somayog • Yoga doux et adapté 55+ • Yoga égyptien • Yoga traditionnel avec méditation • Qi Gong • Étirements ELDOA • Auto-massage avec balles • Viniyoga • Tai-Chi | <p>Activités d'arts martiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Karaté yoseikan 4 à 7 ans • Karaté yoseikan 5 ans et + • Karaté yoseikan 8 ans et + • Karaté yoseikan 13 ans et + |
| <p>Activités de danse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initiation à la danse 3 et 4 ans • Initiation à la danse 4 et 5 ans • Danse artistique 5 et 6 ans • Danse artistique 7 et 8 ans • Mini-cheer 4 et 5 ans • Cheerleading 6 à 8 ans / 9 à 12 ans | <p>Activités de Pilates et de yoga</p> <ul style="list-style-type: none"> • Yoga pilates • Yoga athlétique • Pilates au sol • Pilates Tune up |
| <p>Activités de langue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espagnol (différents niveaux) | <p>Réservation de terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Badminton • Pickelball |
| | <p>Programme Karibou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poussins coquins et Lapins taquins • Ratons fripons, Oursons mignons • P'tits loups filous, Renards débrouillards et Aigles agiles |

STATISTIQUES DES ACTIVITÉS

Au total, 3 694 participants ont pris part à nos activités de loisirs au cours de l'année. Ceci marque un retour vers des valeurs comparables aux années avant la pandémie. La SLO a presque triplé le nombre d'activités organisées avec un total de 503 comparativement à 170 pour l'année 2021. Le secteur aquatique représente à lui seul plus de la moitié des inscriptions totales avec un taux de 53,19 %.

Comme chaque année, le plus haut taux de participation est enregistré à l'automne avec 44 % du volume d'inscriptions pour 2022. La hausse significative du nombre de personnes inscrites dans le volet aquatique pour l'automne est en partie expliquée par le retrait du nombre maximum de 25 personnes qui avait été émis dans le cadre des mesures sanitaires.

| HIVER | | | | |
|-------------------------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Secteur | Aquatique | Culturel | Sportif | Sous-total |
| Activités organisées | 107 | 32 | 38 | 177 |
| Nombre de personnes inscrites | 636 | 221 | 326 | 1 183 |
| Revenus avant taxes | 50 826 \$ | 21 218 \$ | 26 527 \$ | 98 570 \$ |
| PRINTEMPS | | | | |
| Secteur | Aquatique | Culturel | Sportif | Sous-total |
| Activités organisées | 90 | 22 | 31 | 143 |
| Nombre de personnes inscrites | 419 | 171 | 274 | 864 |
| Revenus avant taxes | 13 315 \$ | 9 692 \$ | 12 447 \$ | 35 455 \$ |
| AUTOMNE | | | | |
| Secteur | Aquatique | Culturel | Sportif | Sous-total |
| Activités organisées | 113 | 31 | 39 | 183 |
| Nombre de personnes inscrites | 910 | 289 | 448 | 1 647 |
| Revenus avant taxes | 78 457 \$ | 32 782 \$ | 39 481 \$ | 150 719 \$ |
| TOTAL | | | | |
| Secteur | Aquatique | Culturel | Sportif | Sous-total |
| Activités organisées | 310 | 85 | 108 | 503 |
| Nombre de personnes inscrites | 1 965 | 681 | 1 048 | 3 694 |
| Revenus avant taxes | 142 598 \$ | 63 692 \$ | 78 455 \$ | 284 745 \$ |

| VARIATION DU NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES | | | | |
|---|-------|-----------|---------|-------|
| AQUATIQUE | | | | |
| Année / Saison | Hiver | Printemps | Automne | Total |
| 2021 | 36 | 26 | 427 | 489 |
| 2022 | 636 | 419 | 910 | 1965 |
| Variation | 600 | 393 | 483 | 1476 |
| CULTUREL | | | | |
| Année / Saison | Hiver | Printemps | Automne | Total |
| 2021 | 12 | 11 | 261 | 284 |
| 2022 | 221 | 171 | 289 | 681 |
| Variation | 209 | 160 | 28 | 397 |
| SPORTIF | | | | |
| Année / Saison | Hiver | Printemps | Automne | Total |
| 2021 | 42 | 4 | 348 | 394 |
| 2022 | 326 | 274 | 448 | 1048 |
| Variation | 284 | 270 | 100 | 654 |
| | | | | |

INFORMATION ET PROMOTION

La SLO s'est assurée de mettre toutes les informations nécessaires et pertinentes régulièrement sur le site internet. Les éléments sporadiques de la programmation sont indiqués sur la page d'accueil du site. Dès que la planification des différentes sessions est terminée, le volet « Horaire » est mis à jour afin de permettre une vue d'ensemble des cours offerts avant l'ouverture des périodes d'inscriptions.

Sur la page Facebook de la SLO on retrouve toutes les dernières nouveautés et les dates d'inscriptions des sessions d'activités aquatiques, culturelles et sportives. Pour les cours d'essais proposés, un événement sur Facebook a été un des moyens utilisés pour faire connaître les nouvelles activités.

COMMENTAIRES SUR LA PROGRAMMATION

Le report du début des activités de l'hiver a demandé un peu de flexibilité de la part de notre clientèle ainsi que de nos professeurs. Heureusement, les cours ont pu avoir lieu en présentiel avec les mêmes mesures qu'à l'automne 2021. Le retour d'une session

sans contrainte était attendu à l'automne. L'augmentation du nombre de participants en a d'ailleurs témoigné.

AUTRES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA CORPORATION

ACTIVITÉ DE L'HALLOWEEN

La matinée des petits monstres, un avant-midi d'activité gratuite sur le thème de l'Halloween a eu lieu le samedi 22 octobre 2022 dans les locaux du Centre communautaire Michel-Labadie. Pour l'occasion, une dizaine d'enfants ont participé à des jeux d'adresse, à une chasse au trésor ainsi qu'à une activité de décorations de citrouille. Les enfants ont eu droit à une collation spéciale.

ACTIVITÉ DE PÂQUES

Pour une première fois, *L'atelier des petits cocos* a été organisé le 9 avril 2022 pour les jeunes entre 5 et 8 ans. Nos moniteurs ont animé un avant-midi complet de jeux thématiques en lien avec Pâques. Les dix enfants présents ont participé à un bingo avec des images printanières, un bricolage et sans oublier la traditionnelle chasse aux cocos. Ils ont également reçu une petite surprise chocolatée ainsi qu'une collation santé.

ACTIVITÉ DU TEMPS DES FÊTES

Une activité festive a été organisée le 3 décembre 2022 pour les enfants âgées de 5 à 8 ans. Les jeunes ont participé à des jeux sur le thème de Noël : chasse au trésor, jeux d'adresse, jeux de l'oie, chaise musicale et fabrication d'une boule à mettre dans le sapin. Les enfants ont reçu une collation ainsi qu'un sac à surprises. Pour *La matinée des petits lutins de Noël*, ce sont 12 enfants qui ont pu profiter gratuitement d'un avant-midi de jeux.

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ 2022

PROGRAMME RÉGULIER

Le camp de jour offre des activités sportives, culturelles et artistiques aux enfants de 5 à 12 ans. L'édition 2022 a eu lieu du 30 juin au 17 août. Le camp était offert dans deux secteurs, soit Chauveau et Loretteville, sur 6 sites distincts, dont le parc Chauveau, le

parc Montchâtel, les écoles Saint-Claude, Notre-Dame-des-Neiges et de l'Aventure, ainsi que le gymnase de l'école Château d'eau et le Bivouac des scouts adjacent.

| Secteurs animés par Sports-Loisirs L'Ormière |
|---|
| Secteur Chauveau |
| <ul style="list-style-type: none"> • Parc Chauveau. • Ensemble des locaux du centre communautaire Michel-Labadie, incluant la piscine et les chambres des joueurs (aréna). |
| Secteur Loretteville |
| <ul style="list-style-type: none"> • Pavillon Montchâtel et ses espaces extérieurs. • École primaire Saint-Claude, ses espaces extérieurs et le pavillon des Musiciens. • École primaire Notre-Dame-des-Neiges, ses espaces extérieurs et le Parc Véga. • École primaire L'Aventure et ses espaces extérieurs. • École primaire de Château d'eau (gymnase seulement), Bivouac Château-d'Eau (bâtiment des scouts), ses espaces extérieurs et la piscine municipale. • Édifice Denis-Giguère et la piscine intérieure. |

Inscriptions 2022

Début des inscriptions : Mardi 29 mars, 12 h 00.

| Nombre d'inscriptions hebdomadaire moyen | |
|--|------------------|
| Site | Nombre d'enfants |
| Chauveau | 214 |
| Saint-Claude | 151 |
| Montchâtel | 73 |
| Notre-Dame-des-Neiges | 150 |
| L'Aventure | 144 |
| Château-d'Eau | 154 |
| Total | 886 |

Autres statistiques :

- Nombre total d'enfants inscrits 3 semaines et moins : 258.

- Nombre total d'enfants inscrits à l'été complet : 872.

Tarifs 2022 – Camp de jour

| Enfant | Coût pour 4 semaines et plus |
|-------------------------------|------------------------------|
| 1 ^{er} enfant | 375 \$ |
| 2 ^e enfant | 350 \$ |
| 3 ^e enfant | 325 \$ |
| 4 ^e enfant et plus | 187.50 \$ |
| Enfant non-résident | 725 \$ |

Service de surveillance animée

Horaire : 7h à 8h et 17h à 17h30

| Forfait | Coût par enfant |
|-------------|-----------------|
| Été complet | 75 \$ |
| 10 journées | 40 \$ |
| 5 journées | 25 \$ |

Une journée compte pour un matin et/ou un soir.

Camps spécialisés

| | |
|-----------------------|--|
| Chauveau | 1 groupe d'arts (9-12 ans) |
| Notre-Dame-des-Neiges | 1 groupe de danse et cheerleading (9-12 ans) |

Camp La Relève (Programme Ados)

Le groupe La Relève est ouvert aux jeunes de 13 à 15 ans désirant apprendre le métier de moniteur. Les jeunes se familiarisent avec les techniques d'animation et d'intervention pour ensuite les mettre en pratique dans les groupes du camp de jour. Nous avons accueilli 18 jeunes sur le site du parc Chauveau, dont trois ayant des besoins particuliers.

Équipe du camp de jour 2022

| | |
|-------------------------|---|
| Coordonnatrice | 1 |
| Coordonnateurs adjoints | 2 |
| Responsables de site | 7 |

| | |
|---|------------|
| Spécialistes à l'intégration | 4 |
| Moniteurs de groupe | 73 |
| Moniteurs à l'intégration | 36 |
| Moniteurs du service de Surveillance animée | 11 |
| Total | 134 |

Formation des employés

| Quoi | Qui |
|---|---|
| Formation premiers soins (16 h) | Responsables |
| Formation premiers soins (8 h) | Tous les moniteurs sans carte valide |
| Formation DAFA (Diplôme aptitudes aux fonctions d'animateur) | Nouveaux moniteurs de groupe |
| Formation en accompagnement : certification camp de jour offerte par l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées | Nouveaux moniteurs à l'intégration |
| Formation gestion du groupe Saveur | Nouveaux responsables de site et nouvelles spécialistes à l'intégration |

Aide financière

Une contribution financière a été offerte à des familles à faible revenu afin de les aider à payer l'inscription. Les familles ont pu bénéficier du programme des « *mesures compensatoires* » mis en place par la Ville, en plus d'une aide de la Fondation Bon Départ. Sports-Loisirs L'Ormière a aussi pu compter sur le programme d'aide au financement des salaires d'Emploi Carrière-Été Canada.

Programme d'intégration

Le programme d'intégration du camp de jour permet aux enfants ayant des besoins particuliers de bénéficier d'un accompagnateur afin de faciliter leur intégration dans les activités du camp de jour. Nous avons accueilli **46 enfants à l'intégration**, 29 dans un ratio de 1:1, 14 dans un ratio de 1:2 et 3 dans un ratio de 1:3.

Sorties et activités spéciales

Sorties 5-7 ans

- Ferme Genest
- Vallée secrète
- Woodooliparc

Sorties 8-12 ans

- Village Vacances Valcartier
- Base de plein air de Ste-Foy
- Vallée de la Jacques-Cartier

Activités spéciales

- Kermesse : ce fut l'occasion pour les enfants de tous les sites de se réunir à Notre-Dame-des-Neiges (Parc Véga) pour une grande kermesse. Au rendez-vous : jeux d'habiletés, jeux gonflables, barbe à papa, maïs soufflé et cadeaux.
- Camping : le Centre communautaire Michel-Labadie a accueilli les enfants de tous les sites, par groupe d'âge (deux nuits distinctes). Ils ont pu participer à plusieurs activités en soirée, en plus de dormir et de déjeuner au camp. Au programme : spectacle de magie, contes autour du feu, collation spéciale et participation à de grands jeux.
- Aquaterre : jeu de rôles actif en gymnase.
- Centre R.I.R.E 2000 : activités interactives sur le thème de la diversité culturelle
- Mes Premiers Jeux : initiation à des sports tels que handball et rugby.
- Fête de fin de camp : tous les enfants ont pu profiter sur leur site de jeux gonflables et d'activités festives pour souligner la fin de l'été.

Baignade

Tous les enfants ont profité au moins d'une période de baignade par semaine :

- Château d'Eau et Montchâtel : piscine extérieure de Château d'Eau.
- Chauveau et Notre-Dame-des-Neiges : piscine intérieure du Centre communautaire Michel-Labadie.
- Aventure et Saint-Claude : piscine intérieure de l'édifice Denis-Giguère.

SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

Nous avons offert une semaine supplémentaire les 18 et 19 août 2022 au Centre communautaire Michel-Labadie. Nous avons eu 48 inscriptions jeudi et vendredi à un tarif de 40\$ par jour. Répartis en quatre groupes, les enfants ont participé à deux sorties (Récréofun et Centre de plein air de Beauport).

AUTRES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA CORPORATION

RENCONTRE DU NORD

Notre traditionnelle fête familiale hivernale qui devait avoir lieu en janvier a dû être annulée à cause de la COVID-19.

RELÂCHE

La semaine de relâche s'est déroulée du 7 au 11 mars 2022 au Centre communautaire Michel-Labadie. Des sorties ou activités spéciales avaient lieu chaque jour : Centre de plein air de Beauport, atelier de cirque avec FlipTop, POUND, combat d'archers, atelier de robotique avec RO2 Techno, sortie au Bunker de la science et Village Vacances Valcartier. Au total, 42 enfants ont participé à la semaine complète (195 \$) et 22 enfants aux activités journalières (55 \$). L'équipe d'animation était constituée de 4 moniteurs réguliers, une responsable et une coordonnatrice.

PLACE ÉPHÉMÈRE RUE RACINE

La Ville nous a invité à nouveau à soumettre un projet de place éphémère issue de la communauté pour l'été 2022. Une rencontre des principaux partenaires de l'édition 2022 a eu lieu en mars pour en déterminer les modalités.

Le début des activités était le lundi 4 juillet avec une fête familiale au programme du samedi 9 juillet. L'activité de fermeture a eu lieu le samedi 27 août.

C'est le 5 mai que nous avons fait parvenir à la Ville les documents requis pour la demande de projet de la place éphémère Racine, édition 2022. Le 19 avril, en présence

des représentants des organismes partenaires, nous avons établi le plan de financement et le plan d'embauche. Nous avons également discuté de la fête familiale du samedi 9 juillet et de la distribution des tâches. La rencontre suivante a eu lieu le 25 mai.

La Ville a autorisé formellement notre projet de place éphémère Racine, édition 2022 à la fin mai.

Les activités de la place éphémère se sont bien déroulées, malgré la difficulté à embaucher un employé pour gérer les activités, du lundi au jeudi. La programmation estivale ayant été conclue dès avril, les organismes communautaires participants ont été contraints à l'autonomie lors de la tenue de leurs activités. L'accès en cas de pluie à l'édifice Denis-Giguère a été fort utile. Pour la SLO, ce sont 26 activités (Yoga, Zumba, Tai Chi, Pound) qui y ont été offertes. La totalité du budget de 8 500 \$ alloué par la Ville en juin a été dépensée.

DYNAMISATION DE LA RUE RACINE

Notre programmation « Je m'en Racine » a été la source d'un certain nombre de difficultés, étant donné la date tardive de l'octroi par la Ville des ressources financières, de même que de son calendrier d'activités. Emmanuelle Herbert, chargée de projet pour les éditions 2020 et 2021 de la place éphémère, a été embauchée en mai à titre de travailleuse autonome pour l'élaboration et la mise en marche de la programmation. Étant déjà à l'emploi d'un festival se tenant à Gatineau, c'est à distance qu'elle a accompli ses nombreuses tâches. Cette distance et son emploi du temps chargé ont causé quelques problèmes de coordination alors que certains délais se sont prolongés affectant la conception graphique de l'affiche et son impression, la publication de la version finale de la programmation et la confirmation d'artistes et du matériel nécessaire (scène, toilettes). Nous n'avons donc pu faire appel aux médias locaux et devons uniquement compter sur les médias sociaux pour la publication de nos activités.

Le budget alloué par la Ville nous a permis d'animer la rue Racine lors de six des huit weekends des mois de juillet et août. Nous avons pu faire l'acquisition d'un conteneur (livré le 20 juin) et de deux tentes jaunes (10 pi. x 10 pi.) supplémentaires. Notre

professeur de peinture, Sylvie Beaumont, artiste peintre, a été sollicitée pour peindre les deux côtés du conteneur. Malgré les 121 heures qu'elle a consacrées à cette tâche, Sylvie n'a pu s'acquitter que de la moitié du « contrat », avant le début de la programmation de la session Automne 2022. Afin de respecter la demande de la Ville, l'autre face du conteneur devra être également peinte dès que possible. Le 12 octobre, le conteneur a été déplacé, à nos frais, dans le stationnement situé à l'arrière de l'édifice Denis-Giguère (EDG), comme autorisé par la Ville.

Le beau temps a été présent à toutes les activités de la rue Racine. Pour chacune d'entre elles, malgré l'approbation par la Ville de l'ensemble du calendrier d'activités et la date tardive de soumission en juin (délai exigé de 45 jours ouvrables), une demande d'autorisation d'événement a été complétée et envoyée au Bureau des événements. Cette démarche a permis à la Ville de bien comprendre nos besoins en matériel et en dispositions particulières alors que nous demandions que certaines portions de la promenade de la rue Racine et la rue elle-même soient fermées lors de quelques activités. À l'exception des tentes devenues denrée très en demande en cet été 2022, nous avons obtenu tout le matériel demandé.

Un incident s'est produit cet été en lien avec les activités de dynamisation de la rue Racine. Nous avons fait la location de toilettes chimiques qui étaient installées derrière l'édifice Denis Giguère. Elles ont été livrées le 5 août et elles devaient être récupérées le 28 août. Les quatre toilettes ont été incendiées dans la nuit du 13 au 14 août. Nous avons acquitté la franchise de 1 000\$ et payé la location pour la période du 5 au 15 août.

Nos commentaires sur les activités de la programmation suivent :

- a. 9 juillet – Fête familiale : hotdogs servis par les Chevaliers de Colomb, jeux gonflables, maquillage, parcours de psychomotricité, bingo avec prix de participation, musique d'ambiance et mousse étaient au programme pour les quelque 800 personnes. En après-midi, chansons par Fred Pothier et Maria Cannelloni sur la scène installée dans le stationnement à l'arrière de EDG. Peu de spectateurs. En fin de journée, à compter de 17h00, des artistes montaient sur scène pour leur tour de chants. Jusqu'à 19h00, très peu de public présent.

- L'arrivée de Keith Kouna à 20h00 et de son public (près de 200) sont venus sauver les meubles, au grand bonheur de Sno-Microbrasserie invité sur place.
- b. 17 juillet – journée d'entomologie : exposition d'insectes. Le tour de chant de Bill Bestiole a attiré plusieurs enfants et leurs parents.
 - c. 6 août – pique-nique champêtre : participation sur réservation de 200 places rapidement comblées. Repas offert en provenance d'IGA Convivio. Seulement 121 personnes se sont présentées. La chaleur excessive a fait fuir les participants âgés peu avant la démonstration de danse en ligne (13h45) et le tour de chant du duo (15h30).
 - d. 13 août – kermesse : 15 jeux de kermesse, maquillage et jeux de cirque, atelier de fabrication de marionnettes, cirque, spectacle d'Atchoum et maïs en épi servi par les Chevaliers de Colomb. Très bonne participation, surtout lors du spectacle.
 - e. 20-21 août – festival d'art : des artistes et artisans étaient invités par Isabelle Hudon à présenter leurs matériels pour exposition et vente, sous des tentes aménagées sur la rue Racine et autour de la place éphémère. Les gens ont été impressionnés par la qualité des expositions. L'organisatrice mentionne une participation constante tout au long de la fin de semaine.
 - f. 27 août – fête familiale de fermeture. Hotdogs servis par les Chevaliers de Colomb, jeux gonflables, maquillage. Trio d'accordéon en début d'après-midi. En fin de PM un spectacle de l'équipe de M. Jacques Boivin (top 40) avec onze musiciens et chanteurs. Une très belle participation tout au long de la journée mais surtout lors du spectacle de fin PM. La température était parfaite avec un beau soleil tout au long de la journée.

MASCARADE DE L'HALLOWEEN

La mascarade de l'Halloween était de retour sur la rue Racine après deux ans de pause. C'est la maison hantée de St-Étienne que la ville a mandaté pour relancer l'événement. La contribution de SLO s'est limitée à fournir des jeunes des camps de jour (10) pour de l'animation.

RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

L'année 2022 n'a pas fait exception alors qu'un certain nombre d'activités de reconnaissance ont eu lieu pour souligner le travail et le dévouement de nos employés. Le 12 août, les moniteurs du camp de jour ont eu leur gala de fin d'été. Les responsables ont remis des prix à ceux qui se sont démarqués durant l'été.

Le traditionnel souper du temps des Fêtes s'est déroulé au restaurant Côtes-à-Côtes le samedi 10 décembre. Plus de 50 employés de la SLO, accompagnés de trois membres de notre conseil d'administration, ont partagé un repas très apprécié. Au cours du mois de décembre, les membres du personnel qui effectuent l'entretien et la surveillance, de même que ceux qui offrent leurs services pour la tenue de nos activités culturelles, sportives et aquatiques, ont reçu une carte de vœux dans laquelle était insérée une carte cadeau en provenance des Galeries de la Capitale.



ENTRETIEN

En 2022, la SLO avait de nouveau les mandats d'entretien sanitaire des bâtiments et des parcs de même que l'entretien de certaines patinoires de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, en plus des pistes de ski de fond du parc Chauveau (arrondissement des Rivières), de même que le déneigement des chemins d'accès de

quelques pavillons. Le tableau suivant montre les différents équipements entretenus par Sports-Loisirs L'Ormière au cours de l'année, selon l'arrondissement, de même que les endroits où nous avons effectué de la surveillance.

| Équipements de loisirs et parcs entretenus par la SLO | | | |
|--|---|--------------------------------|---------------------|
| Nom du parc | Entretien extérieur (parcs et patinoires) | Entretien sanitaire | Surveillance |
| Arrondissement de La Haute-Saint-Charles | | | |
| Parc Saint-Raphaël * | Demi-terrain de basket-ball, modules de jeux, terrain de tennis Patinoire/anneau de glace Déneigement des chemins d'accès | Pavillon de services | Oui |
| Parc Montchâtel * | Modules de jeux, terrain de basketball, jeux d'eau, sentier de glace | Pavillon de services | Oui |
| Parc des Musiciens * | Modules de jeux, patinoire Déneigement des chemins d'accès | Pavillon de services | Oui |
| Parc Véga | Terrain pétanque, demi-lune planches à roulettes, patinoire et surface glacée Déneigement chemins d'accès | Pavillon de services | Oui |
| Parc des Sureaux | Terrain de pétanque, terrain de volleyball de plage, modules de jeux | Non | Non |
| Parc-école de la Chaumière | Modules de jeux, patinoire et surface glacée. Déneigement chemins d'accès | Pavillon de services | Oui |
| Parc de l'Orme | Modules de jeux pour enfants | Pavillon de services | Oui |
| Parc du Complexe du Centre municipal Loretteville | Terrains de pétanque | Pavillon de services | Oui |
| Centre Marc-Forrez | Déneigement des chemins d'accès | Pavillon de services | Oui |
| École secondaire Neufchâtel | Aucun | Non | Oui |
| Arrondissement des Rivières | | | |
| Parc Chauveau | Sentiers de ski de fond Déneigement du chemin d'accès | Non | Oui |

ENTRETIEN EXTÉRIEUR DES PARCS

Au cours de l'été et de l'automne 2022, à la demande de la Ville, la SLO s'est de nouveau occupée de l'entretien extérieur des parcs de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles cités plus haut. Ce mandat consiste à assurer la propreté des parcs en effectuant la vidange des poubelles, l'entretien des terrains sportifs (volleyball, pétanque et basket-ball) et le ramassage

des détritux. Ce mandat était confié à M. Jean Bédard, préposé à l'entretien des parcs, à raison d'une vingtaine d'heures par semaine, à partir de la mi-mai jusqu'à la fin du mois d'octobre. Les surveillants des terrains de balle ont également été mis à contribution lors de leurs quarts de travail en faisant des tournées des lieux.

La formule de parcs conviviaux introduite par la Ville l'année passée a été renouvelée en 2022 pour 2 de nos parcs, soit le Parc Chauveau et le Parc Véga. Cette formule a continué d'attirer plus de visiteurs dans les parcs, mais fut beaucoup moins problématique qu'à l'été 2021. Notre employé a donc eu plus de facilité à garder les parcs propres et sans déchets. Cependant il y a eu un événement au parc Chauveau en juillet où les utilisateurs ont laissé énormément de sacs de déchets sur les terrains de soccer. M. Jean Bédard a pu ramasser ce qu'il pouvait et les employés du parc linéaire de la Haute-Saint-Charles se sont occupés du reste.

Ce printemps 2022, la SLO devait s'occuper du grand ménage des parcs, lequel consistait à enlever détritux et feuilles mortes de l'ensemble des parcs où nous avons fait l'entretien extérieur. Une équipe constituée de notre responsable aux équipements et de 4 surveillants ont réalisé le travail, équipée de machinerie pour souffler les feuilles et déchets ainsi que de sacs pour les ramasser. Le travail s'est effectué en 2 jours et demi.

ENTRETIEN DES PATINOIRES ET DES SENTIERS DE SKI DE FOND

Jusqu'au début du mois de mars 2022, le déneigement et l'entretien des patinoires ainsi que le déneigement des accès aux patinoires ont été confiés à M. Sébastien Thibault. N'ayant pas d'adjoint pour accompagner Sébastien dans son travail, Justin Massé Boulianne ainsi que Louis Amyot ont fortement été sollicités pour la réalisation de ses tâches. Quelques surveillants se sont joints à l'équipe pour arroser les patinoires. Les chemins d'accès aux pavillons ont été déneigés par la même équipe, épaulée par nos surveillants pendant et après leurs quarts de travail afin d'assurer un accès sécuritaire à la suite des importantes chutes de neige. L'ouverture des 2 patinoires sous notre responsabilité a eu lieu le 23 décembre 2021 tel que l'avait demandé la ville. Les conditions d'entretien se sont montrées idéales une semaine avant la date d'ouverture des patinoires, ce qui nous a permis de mettre le double d'efforts pendant cette période pour être prêt à temps. Étant munie d'une pompe, la patinoire de la Chaumière s'est montrée beaucoup plus facile à entretenir que le Parc Véga, car le jet du boyau nous

permettait de couvrir plus de surface. Les commentaires des citoyens nous ont permis de constater que l'état des glaces était d'une qualité acceptable, mais que la glace le long des bandes était surélevée à certains endroits. Nous avons donc brisé la glace à ces endroits de façon à égaliser le tout au prochain arrosage. Nous avons eu quelques commentaires d'un citoyen au début de l'hiver sur les fréquences d'arrosage à la patinoire de la Chaumière, mais la situation s'est résolue peu de temps après.

Quant à l'accès aux patinoires de l'hiver 2022-2023, l'ouverture de nos deux patinoires et des deux surfaces glacées adjacentes n'a pu se tenir en décembre en raison de l'absence de neige et des températures exceptionnellement chaudes qui ont frappé le Québec pendant le temps des fêtes. L'ouverture fut donc repoussée au mois de janvier. L'installation d'une pompe au Parc Véga a été accueillie de façon très positive et nous permettra sans aucun doute d'effectuer un travail plus optimal pour l'entretien des glaces. Des aménagements ont également eu lieu au Parc La Chaumière. La salle et la mécanique pour l'arrosage ont complètement été refaites et déplacé à un endroit où l'entretien se fera avec beaucoup plus d'aisance.

Fidèle au rendez-vous, M. Hugues Tardif s'est de nouveau occupé de l'entretien des sentiers de ski de fond du parc Chauveau jusqu'à la fin de l'hiver 2021-2022 et nous a indiqué que c'était la dernière année qu'il allait effectuer ce travail. Pour l'hiver 2022-2023, le mandat a été accordé à M. Pierre Renaud. Une rencontre a eu lieu au début octobre entre MM. Renaud et Tardif pour marcher les pistes de ski de fond et pour établir les travaux préalables comme le défrichage des herbes hautes et les branches nuisibles pour le passage de la machinerie. Les Chantiers Urbains sont venus accomplir ce travail début novembre. La neige faisant son arrivée de façon tardive jumelée à une tempête le 23 décembre, nous ont empêchés de procéder à un début de saison précoce pour les pistes de ski de fond. De plus, la tempête a fait tomber des arbres dans les pistes et le département de la foresterie urbaine, étant fortement occupé, n'a pu venir enlever les arbres dans les pistes, ce qui a repoussé le début de la saison au mois de janvier.

ENTRETIEN SANITAIRE DES BÂTIMENTS

En poste depuis 2014, M. Jean-Baptiste Kazsap a poursuivi son travail d'entretien sanitaire

de certains pavillons de services de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, à raison de 5 fois par semaine. Entre avril et juin, alors que les pavillons étaient fermés, notre employé en a profité pour faire le grand ménage.

En juillet et août, lors des activités des camps de jour, nos employés ont effectué, chaque jour de la semaine, l'entretien ménager des pavillons des sites du parc des Musiciens et du Bivouac de Château-d'Eau.

Au mois d'octobre, en raison de la mise en place de la nouvelle entente qui exige l'entretien sanitaire 7 jours sur 7, Jonathan Morin s'est joint à l'équipe de surveillance pour remplacer Louis Amyot qui nous a quittés et a été mis à contribution pour seconder M. Kaszap. Quant à la désinfection au cours de l'été des aires communes utilisées par les visiteurs des pavillons, les surveillants ont pris le relais pendant leur quart de travail.

SURVEILLANCE

Depuis déjà quelques années, la SLO est mandatée par la Ville de Québec pour assurer la surveillance de certains pavillons de services et écoles du territoire, en fonction des activités sportives et culturelles et des heures d'ouverture des patinoires extérieures. Les surveillants sont sous la supervision du responsable des équipements, lequel en effectue l'encadrement et la gestion (entrevue, embauche, horaires de travail, paies), s'assurant que les employés sont présents à l'heure et qu'ils effectuent leurs tâches correctement. Des outils très complets sont mis en place afin de faciliter le travail des surveillants (Guide du surveillant, plans et images des bâtiments de services, carton avec les codes d'alarme, etc.).

Au cours de l'hiver 2021-2022, très peu de problèmes de surveillance ont été signalés. Pour récompenser l'ensemble des surveillants, un boni de 2 % du salaire gagné leur a été remis, à la fin de la saison, pour avoir occupé tous les quarts de travail. Les rares exceptions ont été comblées par le responsable aux équipements Justin Massé Boulianne.

Au printemps, avec l'arrivée de 2 parcs conviviaux et la reprise de nos activités, la surveillance a pu générer un revenu plus intéressant pour le personnel embauché. Les parcs étaient ouverts pendant une plus longue période et les surveillants ont pu avoir un peu plus d'heures au cours la saison morte où se tiennent peu d'activités sportives.

En mai, l'arrivée du baseball, de la balle-molle et des randonnées pédestres le long de la rivière Saint-Charles, en plus de l'accès aux terrains sportifs du secteur, a procuré du travail à une quinzaine de surveillants. La session d'été s'est relativement bien déroulée malgré le peu d'effectifs en début de saison qui fut entre autres marquée par quelques plaintes de la part des organisations de baseball sur la qualité des terrains des baseballs et des équipements utilisés pour leur sport. Quelques surveillants ont dû être formés à nouveau pour s'assurer que le montage des terrains soit adéquat pour les matchs. Le temps de préparation du terrain pour les matchs diminuant de 45 minutes à 30 minutes a nécessité une période d'adaptation pour les surveillants, car ils se sont retrouvés un peu plus précipités dans la réalisation de leurs tâches, affectant la qualité du terrain du même coup. Cependant la grande majorité des utilisateurs appréciaient la qualité des terrains offerts et faisaient part de leur satisfaction aux surveillants lorsque c'était le cas. La majorité des quarts ont pu être couverts par les surveillants, sauf rares exceptions qui furent comblées par le responsable aux équipements.

La session automnale a pu se tenir avec un nombre de participants semblable à celui avant la pandémie avec la levée des restrictions sanitaires en vigueur. La surveillance des terrains de balle a pris fin le 25 septembre. Le maintien des parcs conviviaux jusqu'au 31 octobre aura permis aux surveillants d'obtenir un nombre d'heures raisonnable. Le mois de novembre et le début de décembre étant plus tranquilles, le moment était propice pour procéder à l'embauche d'une trentaine de surveillants, tout en poursuivant la surveillance dans les écoles et au parc Chauveau jusqu'à l'ouverture des patinoires.

FINANCES ET COMPTABILITÉ

L'examen des données de l'exercice financier 2022, avant la vérification comptable, permet de constater que nos activités ont généré un bénéfice net de 165 \$. En comparaison à 2021, ces résultats se traduisent par une baisse des revenus de 98 %. Les revenus attribuables à nos camps de jour, à l'entretien et l'aquatique sont à nouveau très positifs. Nos frais administratifs ont considérablement augmenté en 2022. Le fait de supporter le salaire de deux D.G. les six derniers mois de la dernière année explique une partie de cette hausse. Ajoutons à cela la perte de revenus à la programmation en début

d'année due aux restrictions reliées à la COVID 19.

| | 2021 | | | 2022 | | |
|--------------------------------|------------------|------------------|---------------------|------------------|------------------|---------------------|
| | REVENUS | DÉPENSES | BÉNÉFICE (PERTE) | REVENUS | DÉPENSES | BÉNÉFICE (PERTE) |
| ENTRETIEN (TOTAL) | 172 193 | 83 429 | 88 764 | 171 030 | 88 638 | 88 638 |
| Entretien bâtiment | 62 649 | 28 254 | 34 395 | 92 097 | 41 554 | 50 543 |
| Entretien Hiver | 70 450 | 46 888 | 23 562 | 47 248 | 35 292 | 11 956 |
| Entretien des parcs | 33 480 | 5 529 | 27 951 | 25 813 | 4 813 | 21 000 |
| Grand ménage parcs | 5 614 | 2 758 | 2 856 | 5 872 | 733 | 5 139 |
| SURVEILLANCE | 220 136 | 231 863 | (11 727) | 175 564 | 191 349 | (15 785) |
| PVE (TOTAL) | 1 136 838 | 887 268 | 249 570 | 1 111 810 | 1 003 651 | 108 159 |
| PVE | 846 777 | 618 987 | 227 790 | 756 994 | 696 735 | 60 259 |
| Accomp. Intégration | 236 718 | 181 734 | 54 984 | 279 565 | 227 068 | 52 497 |
| Surveillance animée | 32 846 | 70 463 | (37 617) | 60 916 | 64 703 | (3 787) |
| Semaine supplément. | 9 457 | 7 808 | 1 649 | 3 840 | 5 627 | (1 787) |
| Prog. Relève Ados | 11 040 | 8 276 | 2 764 | 14 335 | 15 145 | (810) |
| RELÂCHE | 0 | 510 | (510) | 9 271 | 9 178 | 93 |
| PROGRAMMATION | 65 018 | 82 082 | (17 064) | 153 414 | 154 175 | (760) |
| AQUATIQUE | 52 345 | 54 580 | (2 235) | 143 448 | 103 701 | 39 747 |
| PLACE ÉPHÉMÈRE | 11 350 | 11 082 | 268 | 8 500 | 10 573 | (2 073) |
| DYNAMISATION RACINE | | | | 95 940 | 114 103 | (18 162) |
| ADMINISTRATION | 68 100 | 206 323 | (138 223) | 38 842 | 238 534 | (199 691) |
| GRAND TOTAL | 1 714 630 | 1 546 055 | 168 575 \$ | 1 907 819 | 1 907 654 | 165 \$ |

L'inscription à nos activités culturelles et sportives a subi une légère diminution en raison des mesures sanitaires qui étaient encore en place en début d'année. Le secteur aquatique a quant à lui généré un bon surplus, et ce malgré l'augmentation des salaires consentie aux moniteurs.

Dans son ensemble, l'entretien a été aussi profitable pour l'organisme que l'an dernier. Ces revenus nets proviennent principalement d'une hausse des revenus générés par l'entretien ménager et l'entretien d'hiver combinée à une diminution des charges. Quant à la surveillance, la comptabilisation du salaire du responsable des équipements à même les dépenses, fait en sorte que ce poste affiche une légère perte.

Pour ce qui est du PVE, il a généré encore une fois un bon revenu; moins que l'année précédente cependant. La hausse des salaires a sa part de responsabilité dans ces résultats, de même que l'augmentation des coûts du transport et des sorties, engendrés par la hausse importante du nombre d'enfants inscrits. La semaine supplémentaire affiche une perte contrairement à 2021. La semaine de relâche a dégagé un très léger surplus.

Quant aux frais d'administration, lesquels comprennent les salaires du personnel en soutien aux opérations, incluant le service à la clientèle, ceux-ci ont augmenté de près de 16 % comparativement à 2021. L'embauche en juin d'un nouveau directeur général accompagné de son prédécesseur durant quelques mois explique en partie cette augmentation. Autre point, certaines dépenses d'activités sont inscrites à ce poste budgétaire. Des modifications quant à ces écritures seront apportées dans la prochaine année.

L'Union des municipalités du Québec négocie les primes d'assurance au nom de la Ville de Québec. L'avis de renouvellement de notre adhésion au programme d'assurance des OSBL, lequel se compose de polices maîtresses (responsabilité civile, administrateurs et dirigeants, biens de l'organisme) et en vigueur du 30 novembre 2022 au 30 novembre 2023 nous a informé d'un coût de 3 187 \$, contre 2 622 \$ en 2021. La Ville paie environ 18 % de la facture. Depuis l'an dernier, la hausse importante de cette protection provient majoritairement de l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants alors que BFL Canada facture 0,1 % du chiffre d'affaires de l'organisme à titre de prime à payer.

ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Centrée depuis sa fondation en 1975 sur la tenue d'activités aquatiques, culturelles et sportives, la SLO a connu, à ce chapitre, un retour à la normale cette année. Il est certain que nous devons poursuivre notre recherche d'activités novatrices, mais l'incertitude économique, qui plane présentement, rendra nécessaire une bonne gestion de nos coûts

d'inscriptions, une bonne publicité et s'assurer de maintenir un haut niveau de service à la clientèle.

Le camp de jour 2023 aura lieu du 29 juin au 16 août. Nouveauté cette année, les inscriptions seront uniquement à la semaine. Le fait de ne plus offrir un forfait qui donne accès à toutes les semaines de l'été dès l'achat de 4 semaines d'activités vient libérer des places qui étaient réservées sur papier, mais qui n'étaient pas utilisées par les années passées. Cela permettra l'accès à un plus grand nombre de personnes pour certaines semaines. Le coût sera de 60\$ par semaine. Les inscriptions auront lieu le 18 avril, midi. Les sites qui seront ouverts sont le parc Chauveau et le parc Montchâtel, les écoles Saint-Claude, L'Aventure, l'Eau Vive et le Colisée de Loretteville.

Quant aux activités thématiques ponctuelles, comme celles de l'Halloween et du temps des fêtes, nous prévoyons les reconduire puisqu'elles sont très appréciées par les enfants et les familles du quartier.

La SLO se doit de maintenir sa présence dans la communauté en 2023. La rencontre du nord, la dynamisation de la rue Racine, la place éphémère et la promenade festive sont toujours des activités au menu en 2023.

Pour ce qui est de l'entretien que nous effectuons depuis quelques années des parcs, terrains sportifs, patinoires, sentiers de ski de fond, pavillons du territoire et la gestion du secteur aquatique, l'augmentation des salaires et des différents coûts aura son lot de conséquences sur nos revenus de 2023. Nous devons en effet prévoir une diminution des revenus d'entretien estival, de la surveillance de même que de ceux du secteur aquatique. Constaté par l'ensemble des corporations de loisirs qui effectuent la surveillance des pavillons de la Ville, été comme hiver, le taux horaire payé devra être tôt ou tard majoré au-delà du salaire minimum. Nous aurons évidemment, nous aussi, un enjeu de main-d'œuvre.

Notre conseil d'administration fonctionne depuis octobre 2022 à cinq membres. C'est mieux qu'en 2021. Malgré l'appui soutenu envers le directeur général et les décisions prises en cours d'année, sans oublier une très bonne collaboration de part et d'autre, il demeure important que de nouveaux membres, avec des compétences diversifiées, se

joignent à notre conseil d'administration pour en assurer le bon fonctionnement et la pérennité. Sur ce point, de bons prospects joindraient le conseil dans les premiers mois de 2023.

La Ville ayant mis sur pied le Cadre de soutien aux organismes reconnus, son soutien financier au volet des projets structurants pourrait permettre à la SLO d'obtenir de l'aide d'un professionnel pour la rédaction d'une planification stratégique. Pour ce qui est du soutien aux activités fédératrices, nous pourrions utiliser l'aide pour payer certaines dépenses effectuées lors de nos fêtes de quartier, été comme hiver.

Quant au financement de base à la mission réclamé à la Ville par les 15 corporations de loisirs qui ne bénéficient pas de l'aide gouvernementale en lien avec la gestion d'un centre communautaire, il est certain que la SLO souhaite pouvoir en profiter. Même si nos états financiers depuis 2015 affichent un surplus, nous ne sommes jamais à l'abri d'une année plus difficile.

CONCLUSION

Tout comme chacun des organismes de loisir de la Ville de Québec, Sports-Loisirs L'Ormière a de nouveau fait face à un certain nombre de difficultés et de défis au cours de l'année. En effet, la pandémie a de nouveau perturbé nos activités de loisir en début d'année. L'implication (à la demande de la ville) de la SLO pour l'organisation d'activités pour la dynamisation de la rue Racine a été très exigeante.

Encore une fois, le personnel des camps de jour a fait preuve d'un dynamisme constant, d'un enthousiasme débordant, d'un dévouement inépuisable et surtout d'une loyauté sans borne envers leur mission de prendre soin de nos enfants.

Arrivé en poste le 14 juin, j'ai constaté le professionnalisme de l'équipe en place. Leur souci de donner un bon service à notre clientèle et leur détermination, sans oublier leur bonne humeur, ont facilité mon intégration. J'ai remarqué également, la bonne entente entre les employés, le travail d'équipe, la collaboration et l'entraide. Félicitations à ce beau groupe et un grand merci pour l'accueil reçu.

Malgré une année un peu plus difficile au niveau des revenus, la situation financière de la SLO est toujours respectable. La hausse soudaine des différents coûts devra être prise en compte dans notre gestion des prochaines années.

En terminant, je tiens à remercier les membres de notre conseil d'administration pour leur confiance, leur appui inconditionnel et leur soutien à mes décisions. Je suis honoré de travailler au succès d'un organisme dont la mission première est de divertir les gens.

Je remercie également l'ensemble de nos répondants du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire à la Ville de Québec, pour leur collaboration toujours aussi enjouée et dynamique, leur aide constante et leurs précieux conseils. Nous leur en sommes comme toujours très reconnaissants.

Pour l'équipe de Sports-Loisirs L'Ormière,



Mario Bédard
Directeur général

